

Choisir son parcours en 3^e secondaire

**FORMATION GÉNÉRALE
OU
FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE**

La **Formation générale** inclus le cours suivant :

Science et technologie

- Phénomènes et problématiques scientifiques.
- Phénomènes scientifiques d'actualité.
- Réalité de tous les jours avec une perspective scientifique.

La **Formation générale appliquée** inclus les deux cours suivants :

Applications technologiques et scientifiques

- Le fonctionnement des applications technologiques et scientifiques.
- Les découvertes, les inventions et les innovations issues des principaux champs technologiques (Technologies médicales, agricoles et agroalimentaires, de l'énergie, de l'information et de la communication, des transports, de la production manufacturière et de la construction).
- La conception, l'analyse ou la réparation d'un objet technique, d'un système, d'un produit ou encore l'élaboration d'un procédé.

Projet personnel d'orientation

- Exploration de plusieurs secteurs d'intérêt et validation des choix par de nombreuses expérimentations.
- La planification, l'analyse et la réalisation de démarches exploratoires d'orientation.
- L'identification du profil personnel (valeurs, intérêts, aptitudes) en expérimentant des fonctions de travail, en recherchant de l'information et en visitant des milieux de travail et de formation.
- Recherches individuelles pour familiariser l'élève avec différents milieux de travail et de formation.
- L'élaboration de différentes hypothèses de choix professionnels et de cheminements scolaires possibles.

Choisir son parcours en 4^e secondaire

- Les deux parcours mènent au diplôme d'études secondaires (DES).
- Les deux parcours de la Formation générale ou Formation générale appliquée en 3^e secondaire, permettra de choisir une des formations suivantes en 4^e secondaire :

Formation générale en suivant le programme de Science et technologie.

ou

Formation générale appliquée en suivant le programme d'Applications technologiques et scientifiques. Formation professionnelle dans certains programmes pour 16 ans et plus.

Qui peut donner plus d'information ?

- Le conseiller en information scolaire et professionnelle de l'école.
- Le conseiller en orientation de l'école.

